AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **mardi 2 avril 2024 à 19 h 30**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro : 01-2024
Site : 16 324, boulevard Gouin Ouest
Lot actuel : Lot 6 290 786 situé dans la zone C2-320 du Règlement de zonage CA28 0023.
Lot projeté : Lot 6 615 898

Nature et effet de la demande :

- Autoriser la construction d'une résidence multifamiliale isolée dont la marge avant est inférieure de 1,05 mètre à la norme prescrite à 5,75 mètres à l'article 42 partie intégrante du Règlement de zonage CA28 0023.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

FAIT à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève
ce 15 mars 2024

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza